



Comité Départemental de Tennis de Table de la Moselle

Siège : 59, rue de la gare - 57490 L'HÔPITAL

Site internet : www.cd57tt.fr

Adresse postale :
BP 7 - 57490 L'HÔPITAL

CHAMPIONNAT DE MOSELLE VETERANS 2018/2019

Le CD57 et le club de MANOM JS organisent le Championnat de Moselle Vétérans au :

Gymnase A.de Bertier, 10, route de Garche à MANOM, le 6 janvier 2019

Pointage : 9h00

Début des rencontres : 9h30

Ce championnat se déroule par classement et comporte 7 tableaux :

Tableau A : Messieurs classés 5 à 7 (500 à 799 points)

Tableau B : Messieurs classés 8 et 9 (800 à 999 points)

Tableau C : Messieurs classés 10 et 11 (1000 à 1199 points)

Tableau D : Messieurs classés 12 et 13 (1200 à 1399 points)

Tableau E : Messieurs classés 14 et plus (1400 points et plus)

Tableau F : Dames classées 5 à 6 (500 à 699 points)

Tableau G : Dames classées 7 et plus (700 points et plus)

RAPPEL : Un contrôle des licences et des certificats médicaux, obligatoires tous deux, sera effectué lors du pointage.

Le prix d'engagement par joueur est de **6,00 Euros**.

Le repas de midi sera servi sur place, dans une salle attenante, **pour le prix de 18€.**

Menu :
Apéritif
Plat principal (précisé ultérieurement)
Fromage
Dessert + Café
Eau plate ou gazeuse comprise

Le bulletin d'engagement ainsi que les réservations repas, accompagnés des règlements, sont à envoyer au CD57, par courrier (ou par mail si règlement sur place), **avant le mercredi 2 janvier 2019** (cachet de la poste faisant foi).

BULLETIN D'ENGAGEMENT

CHAMPIONNAT DE MOSELLE VETERANS 18/19

CLUB :

Licence	NOM - Prénom	Cl't	Tableau						
			A	B	C	D	E	F	G

Nombre de joueurs engagés : × 6,00 € = €

Nombre de repas réservés : × 18,00 € = €

TOTAL = €

Règlement par chèque à l'ordre du CD 57 de Tennis de Table



Tél : 09.64.26.37.10

Fax : 03.87.82.37.19

Mel : contact@cd57tt.fr

